

Réunion Comité SIES du 9 février 2013

Membres présents : Marie-José Tramuta, présidente, Barbara Meazzi, vice-présidente, Fabrice De Poli, secrétaire, Flaviano Pisanelli , secrétaire adjoint, Laura Toppan, trésorière adjointe, Ismène Cotensin, Sylvie Favalier, Marina Gagliano, Patrizia Gasparini, Massimo Lucarelli, Véronique Mérieux, Agnès Morini, Pascaline Nicou, Théa Picquet, Anne Robin, Georges Saro, Sandrine Soltane Castellana et Sylvain Trousselard.

Membres excusés : Pérette Buffaria , Christophe Mileschi et Jean-Luc Nardone

Invités : Représentant la FNAI : Laurence Astier, présidente FNAI, Edmée Ngatoum, vice-présidente FNAI, chargée des relations avec le supérieur.

Autres : Michel Morel

Ordre du jour

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Approbation du compte-rendu
- 3) Point trésorerie
- 4) **Le congrès de la SIES**
- 5) **Les concours : état des lieux**
- 6) **Les relations secondaire-supérieur**
- 7) Manifestations SIES
- 8) Journée « jeunes chercheurs » et réunion plénière (oct 2013)

4) Organisation du congrès de la SIES des 6, 7, 8 et 9 juin à Nice:

Marie-José Tramuta souligne les effets bénéfiques du congrès sur l'implantation de la discipline dans l'université où il est organisé, d'où l'intérêt de continuer à changer de lieu chaque année. L'exemple de Mulhouse est frappant.

Discussion sur le programme de Nice : Véronique Mérieux présente le programme prévisionnel

a) Les ateliers concours du samedi 8 juin

Ils portent sur les deux nouvelles questions de l'agrégation (certains noms sont avancés pour leur présentation)

- San Francesco (le franciscanisme) 13-14 s : Iacopone (bibliographie et atelier)
- Goldoni

Les deux autres questions qui restent sont les nouvelles du XVI^e s. et Salvatore Quasimodo. Elles n'ont pas besoin d'être traitées.

Parce qu'à l'heure actuelle, on ne sait presque rien sur le nouveau capes 2014 et sur les 2 nouvelles épreuves écrites et les 2 nouvelles épreuves orales, si ce n'est que disparaît l'épreuve « agir en fonctionnaire », on ne sait si ces ateliers serviront aux collègues préparant le Capes.

Néanmoins, même s'il ne reste qu'une dizaine d'universités préparant l'agrégation (Grenoble, Nice, Montpellier, Aix, Nancy, Rennes, Clermont-Ferrand, Toulouse, Lyon 3/ ENS, Paris 3 et Paris 4), il est évident que ces ateliers restent un moment de formation et d'échanges au-delà de la préparation au concours, intéressant de nombreux collègues.

On répond à ceux qui demandent comment sont choisies les nouvelles questions d'agrégation, qu'elles le sont parmi les sujets qui ont été librement proposés au président et membres de jury de l'agrégation. C'est un choix collégial et pragmatique, où les membres privilégient les propositions étayées avec des textes disponibles, et des textes pour l'oral déjà découpés.

b) Question de la recherche au congrès (dimanche 9 juin matin probablement) :

Il semble important d'avoir une vision globale des sujets de recherche de thèse, actuellement en cours, pouvant nourrir les débats et les échanges. La SIES doit connaître l'état de la recherche, avoir une vision d'ensemble au niveau national. La SIES a déjà fait beaucoup pour centraliser les informations en diffusant sur le site les appels à colloque et publication. Elle pourrait faire plus en demandant aux différents laboratoires de recherche, par exemple, de lui transmettre un petit rapport d'activité.

Actuellement, il n'existe pratiquement plus de laboratoires purement italianistes : il est nécessaire de recenser tous les laboratoires transversaux où la discipline est représentée, de comprendre les problèmes d'organisation de la recherche que cela pose. Les directeurs de recherche devraient venir présenter leurs travaux. On rappelle le succès de l'ancienne « journée spéciale recherche » qui avait été organisée par la SIES et où tous les directeurs étaient venus.

La participation de la SIES à l'organisation de la journée « jeunes chercheurs » à Montpellier au mois d'octobre témoigne de son engagement pour le développement de la recherche.

c) La réforme et le devenir des départements d'italien et universités (vendredi 7 juin après-midi)

La réforme engagée par le ministère menace de nombreuses universités et départements, suite aux fusions prévues. De nombreuses formations sont également menacées. Il est nécessaire de faire un bilan des formations et de la mastérisation (concours et recherche), en traitant le problème des débouchés.

L'enseignement supérieur risque de n'être qu'un débouché à la marge.

5) Les concours : état des lieux du nouveau Capes

Le rythme du concours est modifié, on revient à ce qui se faisait précédemment : écrits en mars et oraux en juin de la même année à savoir pendant l'année de Master 1.

En juin 2014, seront organisés des doubles oraux, ceux correspondant aux écrits de juin 2013 (écrits en juin de Master 1 et oraux en juin de Master 2) et ceux correspondant aux écrits de mars 2014.(Master 1). On ne sait pas s'il y aura une ou deux sessions différentes d'oraux.

Mais en réalité, on ne sait que très peu de choses sur le nouveau Capes alors que les nouvelles maquettes des M1/M2 sont attendues pour le 28 février, c'est pourquoi le 15 février prochain, les présidents de 25 sociétés savantes se réuniront pour en parler. Marie-José Tramuta et Patrizia Gasparini s'y rendront, et feront part de l'évolution des choses à la FNAI. Il semble important en effet que les collègues du secondaire soient informés du devenir de la formation des futurs collègues.

Quel est le débat ?

Les **ESPE** (écoles supérieures du professorat et de l'éducation), qui remplacent les IUFM, semblent vouloir prendre en charge la plus grande partie de la formation, ce qui pourrait réduire la formation disciplinaire à une peau de chagrin, en ne mettant l'accent que sur le caractère professionnalisant de la formation et sur les savoir-faire plutôt que sur les savoirs. Il est déjà fort probable qu'il n'y aura plus aucun programme au Capes.

Ce qui est en jeu ce sont les masters d'enseignement qui accueillent aujourd'hui le plus grand nombre d'élèves. L'université doit continuer à former et doit seule valider les compétences disciplinaires des futurs collègues ; il faut avoir les mêmes exigences, ne pas brader le M1. Peut-être faudrait-il instaurer des pré-requis pour le passage de L3 en M1 et permettre des passerelles entre master d'enseignement et master de recherche, notamment pour les étudiants échouant au concours. Dans les mémoires didactiques, la discipline a déjà tendance à ne devenir qu'un simple support didactique.

Il est à craindre aussi que ne se développent les formations privées et onéreuses. Il est évoqué plusieurs moyens de réagir fortement si besoin était (non envoi des maquettes, grève, motions...). Mais il faut savoir avant, comment les choses évoluent.

6) Les relations secondaire-supérieur :

Pour la défense de la discipline, il est bon que le secondaire et le supérieur travaillent de concert, ce qui explique la présence de 2 membres de la FNAI aujourd'hui (la présidente et la vice-présidente chargée des relations avec le supérieur). Puisque les conditions sont réunies, Laurence ASTIER propose la création immédiate d'une bipartite SIES-FNAI. L'idée est tout de suite acceptée. Sont élues pour représenter la SIES à l'unanimité Patrizia Gasparini et Laura Toppan pour 2 ans. Pour la FNAI, Laurence Astier et Edmée Ngatoum seront les représentantes au sein de la bipartite. La FNAI invite d'ores et déjà la SIES à sa réunion de bureau le samedi 16 février prochain ; de même, la FNAI se déplacera au congrès de la SIES, à Nice, où la bipartite se réunira le samedi 8 juin après-midi.

Quels sont les chantiers à explorer ?

- ✚ Assurer la continuité d'enseignement de l'italien entre le secondaire et le supérieur ; de nombreuses formations du supérieur ne permettent pas de poursuivre l'étude de l'italien en tant que non spécialistes. Il faut recenser ces lieux de formation et envoyer des courriers uniques FNAI et SIES. Nous commencerons avec le CELSA : la FNAI se charge de rédiger une lettre qu'elle soumettra à l'approbation de la SIES, et qui fera l'objet d'un double envoi : SIES et FNAI.

- ✚ Recenser et centraliser l'information des formations existantes proposant l'italien. Le site de la SIES semble être un lieu approprié. Il existe déjà un endroit sur le site où sont données des informations sur certaines formations, il suffirait de le compléter, de le synthétiser et de permettre avec des liens de renvoyer à des explications plus détaillées. Il est nécessaire de faire comprendre ce qu'est l'université aujourd'hui, ce qu'est une licence, ce que sont les ECTS... L'université sait que les élèves n'ont plus le même niveau, puisqu'ils n'ont plus que 2h par semaine, même s'ils sont plus à l'aise à l'oral. L'enseignement en 1^{ère} année de l'université doit être adapté. L'information sur les formations existantes doit se faire auprès des collègues du secondaire. Certains rappellent que des enseignants d'anglais découragent parfois les élèves de se diriger vers des études supérieures d'italien.
- ✚ Organiser de façon plus concertée et cohérente l'accueil des stagiaires en M2, et discuter de la formation et du recrutement des futurs collègues. Envisager un cadre d'accueil pour les différents types de stagiaires qui seront accueillis dans le secondaire : L3, M1 6h, M2 9h, 15h..
- ✚ Echanger et se positionner sur le devenir de l'université (secondarisation, intégration des CPGE)
- ✚ Informer les enseignants du supérieur des nouvelles façons d'enseigner dans le secondaire, en les invitant dans des classes de lycée ou de collège.
- ✚ Recenser ce qui peut être mis en place avec les différentes universités pour une meilleure connaissance entre secondaire et supérieur. (ce travail de recensement est déjà commencé par la FNAI)